

<https://spdc.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article92>



# Le SAVOIR NAGER au cycle 3

- EPS - Activités aquatiques - Savoir nager et Aisance aquatique -

The image shows a small thumbnail of a curriculum grid. The grid has columns for 'Niveau', 'Contenus', 'Compétences', and 'Savoirs'. The 'Niveau' column lists 'C3' and 'C4'. The 'Contenus' column lists 'Savoir nager' and 'Aisance aquatique'. The 'Compétences' column lists 'Compétence 1' and 'Compétence 2'. The 'Savoirs' column lists 'Savoirs 1' and 'Savoirs 2'. The grid is partially filled with text, but the content is mostly illegible due to the small size.

Date de mise en ligne : mardi 18 septembre 2018

Date de parution : 30 août 2016

Copyright © Circonscription de Saint Pierre de Chandieu - Tous droits

réservés

**Vous trouverez dans cet article un descriptif du déroulement du SAVOIR NAGER, mais également la répartition des rôles entre les enseignants et les maîtres-nageurs. Cette mise en œuvre est celle des projets piscine de Chassieu, de Loire sur Rhône, Saint Laurent de Mure, St Symphorien d'ozon et Villette de Vienne fréquentées par les classes de la circonscription de Saint Pierre de Chandieu.**

**A la fin des tests, un tableau Excel est à compléter puis à transmettre à l'IEN.**

Un bilan des acquisitions en activité aquatique est proposé aux élèves ayant vécu au moins 2 modules d'enseignement en activité aquatique. Il constitue une évaluation sommative et fait état des apprentissages en activité aquatique des élèves de classes de CE1. Le savoir nager est un test national passé par les élèves des classes de Cycle 3 ayant suivi un module d'enseignement supplémentaire.

Le bilan pour les élèves de **CE1** se déroule sur une séance. Il est préparé en classe avant. Il s'agit **a minima d'entrer dans l'eau en sautant, de s'immerger à au moins 0,50 m et de rester sur place au moins 3 secondes** avant de regagner le bord ; de sortir de l'eau, puis de **se déplacer sur une distance d'au moins 15 mètres**. Les modalités de sa mise en œuvre sont définies pour chaque projet piscine.

Le test du savoir nager est prévu au cours du module. L'élève doit pouvoir accéder aux dispositifs matériels pour pouvoir essayer, puis se tester sur le bassin. Il passe le test quand il se sent prêt. Il est préparé en classe avant. Il s'agit **d'enchaîner 10 actions successives**.

Le test est validé quand toutes les actions sont enchaînées et réussies. Un élève peut réaliser tout ou partie du test. Les modalités de sa mise en œuvre sont définies pour chaque projet piscine.

Pour les classes qui ne vont pas à la piscine au CM2, on pourra proposer aux élèves du cycle 3 qui viennent à la piscine, la possibilité de passer le test de savoir nager CM2 **sur demande des enseignants**.

**En fin de CM2**, les résultats des tests sont **transmis aux collèges de secteur** afin de mieux organiser les activités aquatiques prévues à partir de la classe de 6ème.

Ci-dessous, **le fichier Excel, support de transmission des résultats à l'IEN.**